



# Réforme des brevets

## Agenda :

- ☑ 24 janvier :  
Examen théorique  
Moniteur National
- ☑ 07 février :  
Examen théorique  
Moniteur AM & MC
- ☑ 30 avril :  
Date limite  
d'inscription aux  
stages MF & MN



**Info-réforme n°4**  
Bureau de l'Enseignement  
Décembre 2009

## Edito

*Le collège des Moniteurs nationaux s'est déroulé ce samedi 12 décembre et clôture les activités de la commission de l'enseignement pour l'année 2009.*

*Vous l'aurez compris, des décisions importantes ont été prises lors de cette assemblée afin de répondre aux problèmes rencontrés dans les clubs pour la mise en application de la réforme des brevets.*

*La fin de cette année de « première mise en application » ne signifie pas que le bureau de la commission de l'enseignement considère le sujet clos. Nous continuerons à recevoir vos demandes et vos critiques et tenterons d'y apporter une solution.*

*Je vous rappelle que tout cas particulier peut faire l'objet d'un examen par le bureau et je vous invite à découvrir les modifications approuvées.*

## Généralités

### Costume étanche

Lors de l'AG de l'enseignement, des remarques ont été formulées en ce qui concerne l'obligation de qualification lors d'épreuves:

Lorsque seul le moniteur (assurant son rôle d'observateur) est équipé d'un vêtement étanche, pourquoi imposer la qualification à tous ? L'argument a été retenu et voici la modification apportée au protocole :

👉 Toutes les épreuves peuvent être effectuées avec un vêtement étanche (excepté l'épreuve MC.3.3.) Toutefois, pour les épreuves incluant une remontée ; moniteur, candidat et victime doivent tous être titulaire de la qualification vêtement étanche dès lors que **le candidat ou la victime** utilise un vêtement étanche. Pour toutes les autres épreuves, la qualification n'est pas requise.

## Assistant-Moniteur

---

### Pédagogies

---

Dorénavant, le candidat Assistant -Moniteur qui ne satisfait pas à la troisième pédagogie pourra représenter une quatrième leçon à un jury désigné par le Comité des Examens.

## Moniteur Club

---

### Plongées « évaluation des épreuves »

---

Dorénavant, le candidat Moniteur Club qui ne satisfait pas à la troisième plongée « évaluation des épreuves » pourra représenter une quatrième tentative avec un jury désigné par le Comité des Examens.

## Brevet de spécialisation PPA

---

Comme annoncé dans l'info réforme n° 3, le syllabus PPA en version allégée est terminé et sera disponible dans la librairie des documents du site LIFRAS dès le premier janvier 2010.

## Plongée enfant

---

Comme annoncé précédemment, de nouvelles dispositions concernant l'encadrement des enfants plongeurs ont été proposées par la Cellule Plongée Enfant :

1) Un 3\* peut encadrer des enfants en eaux libres sous la responsabilité d'un moniteur certifié présent sur site si :

- il est certifié plongée enfant ;
- l'enfant est titulaire du brevet « dauphin de bronze »;
- l'enfant a déjà effectué minimum 10 plongées;
- la plongée est limitée à 5m, quel que soit le brevet de l'enfant.

2) Les moniteurs pourront plonger avec des enfants en eaux libres, si :

- Ils ont suivi la formation à SPA ;
- Ils ont dans les 3 ans de cette formation, dirigé deux plongées avec des enfants sous la surveillance d'un certificateur qui accompagnera cette palanquée tout au long de la plongée.
- Ils en font la demande au secrétariat de la Cellule Plongée Enfant.

Ces moniteurs obtiennent la **certification** mais pas le brevet ADEPS puisque les 20 séances sont une exigence de l'ADEPS.

## **Brevet de spécialisation NITROX**

---

A partir du premier janvier, le brevet Nitrox Basic est accessible à partir du brevet 1\*.

## **Qualification Vêtement étanche**

---

Les protocoles des épreuves à réaliser pour l'obtention de cette qualification ont été adaptés :

- Terminologie et nomenclature adaptée (identique pour tous les protocoles) ;
- Suppression d'une épreuve (contrôle du lestage, de la flottabilité, cumulet à - 10m et remontée à 10 m/min) ;
- Rédaction d'un protocole complet pour l'épreuve de remontée d'urgence ;

Les textes amendés seront accessibles dès le premier janvier.

*Le Bureau reste à votre disposition pour toute question, problème, que vous rencontrez ponctuellement dans vos clubs.*

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et de belles plongées en 2010 !*

### **Contacts:**

#### **Président du Bureau :**

Emmanuel Backx – 0495/129.438  
[manu.backx@swing.be](mailto:manu.backx@swing.be)

#### **Directeur Technique Fédéral**

Jean-Luc Dallons – 0496/390.289  
[jl.dallons@skynet.be](mailto:jl.dallons@skynet.be)

#### **Responsable des Brevets :**

Giovanni Salvador - 0473/916.018  
[salvadorgiovanni@yahoo.fr](mailto:salvadorgiovanni@yahoo.fr)

#### **Comité des Brevets**

Emanuel Backx – 0495/129.438  
[manu.backx@swing.be](mailto:manu.backx@swing.be)  
Yves Lheureux – 0495/129.444  
[lheureux.yves@hotmail.com](mailto:lheureux.yves@hotmail.com)

---

*Editeur Responsable : Emmanuel Backx*

*Rédaction : Emmanuel Backx*

*Graphisme : Laurence Thewissen*



**Imprimer nuit gravement à la santé de notre planète. N'imprimez ce document que si c'est nécessaire !**